



J'ai fait un chèque en bois par erreur! problème? urgent

Par **Sybiille**, le **16/04/2010** à **17:39**

Bonjour, rnrnJ'ai acheté un sac sur Les Petites Annonces d'Ebay pour un sac d'une valeur de 200 euros et plus. rnrnJ'ai payé par chèque en remise en mains propres contre le sac. rnrnIl s'avère que le chèque en question n'était pas celui du compte courant de mes parents mais celui de ma mère décédée. rnrnTrès grosse faute d'attention puisque le chèque a donc été rejeté car il a été cloturé. rnrnLorsque je l'ai su par la vendeuse qui m'a contacté j'ai tout de suite pris rdv avec elle pour lui rendre le sac. rnrnCette personne me fait du chantage comme quoi j'aurai voulu l'arnaquer et qu'elle voudrait me dénoncer à la police. Elle ne veut pas que je lui rende le sac mais l'argent. rnrnL'argent que j'ai dépensé pour un voyage. rnrnrnMerci de m'éclairer, rnrnS.

Par **jeetendra**, le **17/04/2010** à **10:32**

Bonjour, le vendeur est dans son droit, la vente est parfaite, réglez lui ce que vous lui devez, espérons que ça s'arrêtera là, l'histoire du chèque est à la limite de "la tromperie, de manoeuvres frauduleuses", réglez ça à l'amiable c'est mieux, bon week-end à vous.

Par **Patricia**, le **17/04/2010** à **12:59**

Bonjour, rnrnUne erreur qui est "limite" opération frauduleuse. rnrnEt pourquoi toujours avoir conservé ce chéquier ??? Il fallait le rapporter à la banque. rnrnQuant à une procuration, elle

"s'éteint" automatiquement le jour du décès du titulaire. Et ce n'est pas le chèque qui est bloqué mais le compte.
Chèques, prélèvements sont impayés.
Comme le dit jeetendra, régler la personne à l'amiable et voyez la banque.

Par **Sybiille**, le **17/04/2010** à **14:04**